

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N°13 / mars 2015



Inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2015

Les inscriptions en petite section de l'école maternelle se feront à la mairie de Volmerange les-Mines **du lundi 30 mars 2015 au lundi 13 avril 2015 (inclus)**. Sont concernés les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012. Les familles désireuses d'inscrire des nouveaux élèves (hors petite section) se feront connaître au plus vite auprès du directeur de l'école. Aucune inscription n'est à prévoir pour l'entrée au CP pour les enfants déjà scolarisés à Volmerange en maternelle.

Grande chasse aux œufs de Pâques

A l'occasion des Fêtes de Pâques, le comité culturel municipal organise une chasse aux œufs dans le parc de la Mine (près de la caserne des pompiers), le dimanche 5 avril 2015 à 10h, pour les enfants de la maternelle jusqu'au CE2. Les enfants devront être obligatoirement accompagnés par un parent.

Repas des aînés

Le mois d'avril s'annonce propice aux moments de convivialité pour les aînés volmerangeois. Comme chaque année, le CCAS et la municipalité renouvellent leur invitation à l'attention des seniors pour un repas dansant à la salle des fêtes. Les personnes âgées de 65 ans et plus auront donc l'occasion de se retrouver le dimanche 12 avril 2015 à partir de 12h pour partager un déjeuner et un après-midi dansant. Si vous n'avez pas reçu votre invitation, merci de contacter la mairie.

Réunion publique - Défibrillateur

Une réunion publique de présentation du fonctionnement du défibrillateur se tiendra à la salle des fêtes, le vendredi 27 mars 2015 à 20h. Nous vous invitons vivement à y participer.

Faisons tous preuve de civisme : stop aux déjections canines !

Nous en avons tous fait les frais un jour. Disons-le haut et fort : « Y'EN A MARRE !!! »

Eh oui, le manque de civisme de certains de nos concitoyens fait que l'état de propreté de notre commune se trouve dégradé avec notamment les nombreuses déjections canines qui jonchent nos trottoirs et nos espaces verts. La tonte de l'espace vert, qui semble a priori une tâche plutôt facile, se révèle, pour le service technique, parfois ressembler à un parcours du combattant, tant l'espace enherbé est parsemé de crottes de chiens. Ces déjections ne sont sûrement pas une fatalité... et le comportement de certains propriétaires de chiens doit changer !

La « crotte de chien », c'est très facile à ramasser avec un sac ! Vous pouvez vous procurer **gratuitement** ces sacs en mairie.

Collecte des encombrants

Les encombrants seront collectés **le mercredi 22 avril 2015** au matin et devront être sortis uniquement la veille au soir, dans la limite de trois par foyer. Si vous souhaitez profiter de cette collecte, merci de vous inscrire à la mairie avant le 18 avril (seuls les foyers inscrits seront collectés) – par téléphone au 03 82 50 61 07 ou courriel (mairie@volmerangelesmines.fr).

Non remplacement d'un enseignant absent à l'école maternelle

Une enseignante de l'école maternelle est en congé de maladie depuis le 23 février et n'a toujours pas été remplacée. Nous avons écrit à l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription pour lui exprimer notre mécontentement : « Répartir les élèves dans les classes, c'est envisager l'école maternelle comme une simple garderie. Cela désorganise les autres classes et nuit à leur travail. Les élèves ne peuvent plus bénéficier normalement de l'enseignement auquel ils ont droit. Cette situation est inacceptable ». Conséquences directes ou non des fermetures de postes intervenues ces dernières années ? L'Inspectrice nous a répondu ne pas avoir d'enseignant disponible pour assurer le remplacement..

Certaines interventions des pompiers seront payantes

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) vient de voter la facturation de certaines interventions. A compter du 1^{er} janvier 2015, la destruction d'un nid de guêpes coûtera 95 €. Un appel pour une personne bloquée dans un ascenseur sera facturé 130 €. Une ouverture de porte pour quelqu'un ne répondant pas aux appels sera facturée 150 € si l'urgence vitale n'est pas motivée. Si des interventions nécessitent l'usage d'un véhicule spécialisé, elles seront majorées de 200 €

Informations diverses

- Les élections départementales remplacent désormais les élections cantonales. Elles se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars 2015. Les bureaux de vote (mairie et espace Jean Claude Henck) seront ouverts de 8h à 18h.
 - **La mairie sera exceptionnellement fermée le mardi 14 et le mercredi 15 avril 2015.** Les employés municipaux vont bénéficier de la formation de sauveteur secouriste du travail.
 - **Le nettoyage de printemps** de notre commune aura lieu **le samedi 16 mai 2015**. Soyez nombreux au rendez-vous !
 - Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale : le mercredi 8 avril de 9h45 à 10h30 place de la Mairie.
 - La société Bormann procédera **au balayage des caniveaux le mercredi 8 avril** (sous toutes réserves). Les habitants sont invités à ne pas laisser leurs véhicules sur ces voies pendant ce jour de nettoyage, afin de faciliter ce travail et en garantir la qualité. La municipalité vous remercie de votre compréhension et de votre participation à l'amélioration de notre cadre de vie.
 - La relève des compteurs ERDF GRDF sur la commune se fera du 27 mars au 2 avril 2015.
 - Ciné-club : votez pour le film que vous avez envie de voir, ou revoir, vendredi 24 avril à 20h30 lors de la séance du ciné-club à la salle des fêtes. Vous pouvez voter jusqu'au 10 avril 2015 sur le site www.volmerangelesmines.fr.
-

A CRAN ? Passe nous voir avant d'être ACCRO !

Tabac, alcool, drogues, jeux. Les conduites à risque chez les jeunes sont une préoccupation pour l'ARS de Lorraine. Parce que les jeunes consultent peu et souvent tardivement, l'ARS a encouragé, depuis plusieurs années, la mise en place des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC).

Ces structures d'accueil apportent une des réponses aux difficultés que rencontrent les jeunes dans leurs consommations de produits psychoactifs, voire pour certains, dans leurs comportements.

Réparties sur l'ensemble du territoire lorrain, les CJC sont destinées aux jeunes de moins de 25 ans qui présentent des difficultés dans leurs consommations (usage de tabac, d'alcool, de cannabis, de cocaïne ou autre produit, ou pour une pratique addictive sans substance, jeux vidéo, hasard ou argent etc.) lors de leurs premières expériences.

Concrètement, la CJC accueille gratuitement et de façon anonyme, avec ou sans rendez-vous, tout jeune désireux de faire un point sur ses consommations. Il peut ainsi échanger et se livrer en toute confidentialité auprès de professionnels (médecins addictologues, infirmiers, psychologues), et bénéficier, le cas échéant, d'un accompagnement vers des soins spécialisés. Les CJC sont également un lieu où l'entourage familial peut trouver une aide appropriée.

L'ARS lance une campagne de communication régionale dès le 23 mars avec pour slogan « A cran ? Passe nous voir avant d'être accro ».

Retrouvez toutes les adresse des CJC :

- Un site internet dédié : www.cjc-lorraine.com
- Une page Facebook créée : facebook.com/cjclorraine



À CRAN ?

Passe nous voir

avant d'être ACCRO !